



LA LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE JURA

Année 2017, n° 1
Septembre – décembre

Edito



À l'aube de 2018, je souhaite tout d'abord vous exprimer mes vœux les plus sincères. Je tiens également à vous remercier, chacun et chacune, pour votre investissement au service de nos concitoyens, et pour la qualité des échanges et partenariats qui ont été les nôtres au cours de cette année 2017

Cette année a été de celles que l'on peut qualifier de dense, politiquement d'abord puisqu'elle fut le théâtre de nombreux changements politiques dans les plus hautes sphères de notre pays. Ces derniers nous ouvrent de nouvelles perspectives. Le président de la République souhaite notamment « *adapter les normes pour répondre aux défis de nos territoires* » en renforçant les pouvoirs des acteurs de terrain. C'est à nous d'être, ensemble, force de proposition afin que la culture et les spécificités jurassiennes soient davantage valorisées en 2018.

Nous avons également traversé des moments difficiles. Le secteur viticole a été mis à rude épreuve. Les vignes jurassiennes ont été touchées par le gel et la flavescence dorée. Actuellement, c'est le monde de l'élevage qui s'inquiète de la propagation de la fièvre catarrhale ovine. Cependant, notre cohésion nous permet de surmonter ces difficultés en menant des actions concrètes et soyez certains que l'État sera présent, à vos côtés et vous soutiendra cette année encore.

La sécurité routière est également un des points négatifs de cette année avec 31 décès sur nos routes. Nous devons travailler ensemble et sensibiliser davantage les jurassiens. Les actions de prévention et de répression doivent s'intensifier et gagner en efficience.

2017 a enfin connu ses moments forts. Le Tour de France, cet été, a permis de faire découvrir les richesses et la diversité de notre patrimoine naturel. D'ailleurs, l'activité touristique est en hausse constante de même que notre économie. Je souhaite que nous poursuivions nos efforts et intensifions encore nos échanges afin de confirmer cette tendance et même, de l'améliorer en 2018.

Je sais pouvoir compter sur votre action et votre investissement dans les défis qui nous attendent en 2018.

Sommaire :

- Zoom sur : Le tour de France de l'Égalité
- PPNG, ce qui change au 1er novembre
- L'hiver est là !
- Les actions des services de l'État

Dans ce numéro :

La viabilité hivernale	Page 4
Opération bien vu ensemble	Page 4
Vos démarches à portée de clic !	Page 5
Le nouvel organigramme de la Préfecture du Jura	Page 5
Les dangers du monoxyde de carbone	Page 10
Cérémonies des voeux	Page 11

ZOOM SUR... LE TOUR DE FRANCE DE L'ÉGALITÉ

Les violences sexistes et sexuelles en France - chiffres 2016

1 femme meurt tous les 3 jours

tuée par son partenaire ou ex-partenaire

225 000 femmes

victimes de violences physiques et/ou sexuelles
par leur conjoint ou ex-conjoint sur une année

Moins d'1 femme sur 5

dépose plainte

93 000 femmes

victimes de viols et/ou de tentatives de viol sur une année

9 victimes sur 10

connaissent l'agresseur

Moins d'1 victime sur 10

dépose plainte

En moyenne en France, au cours de leur vie

3,7 % des femmes

déclarent avoir subi
au moins un viol
ou une tentative de viol

dont plus d'1 sur 2

(52,7 %) a été victime
pour la 1^{ère} fois
avant ses 18 ans

0,6 % des hommes

déclarent avoir subi
au moins un viol
ou une tentative de viol

dont plus de 3 sur 4

ont été victimes
pour la 1^{ère} fois
avant leur 18 ans

Après plusieurs années de service dans l'administration à Nantes, puis à Besançon, Mme **Céline JUSSELME** est, depuis le 1er septembre 2017 nommée **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le Jura.**

Sous l'autorité du préfet, elle aura ainsi pour rôle d'accompagner les services de l'État et tous les partenaires du monde économique, social, judiciaire, éducatif et sportif dans le Jura, dans la mise en œuvre des axes de cette politique publique transversale et interministérielle.



Les thématiques pour les mois à venir :

- * La lutte contre toutes les violences faites aux femmes.
- * La promotion de l'égalité et de la mixité à l'école
- * La promotion de l'égalité dans le milieu professionnel.

Le président de la République a fait de la mixité entre les femmes et les hommes la grande cause de son quinquennat, il appartient aujourd'hui à Céline JUSSELME de concrétiser, à l'échelle du département, les objectifs nationaux impulsés par Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État à l'égalité femmes-hommes.

❄️ L'HIVER EST LÀ ! ❄️



Depuis le 6 octobre, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté. Cette campagne concerne plus de 12 millions de personnes pour qui la grippe représente un risque de complications parfois graves.

Lors de sa vaccination, le préfet du Jura Richard VIGNON a insisté sur la nécessité de dédramatiser le vaccin et ses réactions. Il a par ailleurs rappelé que cette maladie n'est pas bénigne, et le virus extrêmement contagieux !

« Se protéger soi, c'est également protéger les autres ! »

L'an dernier Santé publique France a estimé la surmortalité hivernale spécifiquement liée à la grippe à **14 400 décès**, principalement chez des personnes de 65 ans et plus.

La vaccination contre la grippe peut sauver des vies. Il s'agit du premier geste à adopter à l'approche de l'hiver pour se protéger soi et ses proches.



❄️ L'HIVER EST LÀ ! ❄️

LA VIABILITÉ HIVERNALE DU 6/11 AU 2/04

La surveillance du réseau est une des missions de la DIR Est. En hiver, les conditions météorologiques particulières entraînent la mise en place de la **viabilité hivernale pour assurer le maintien ou le rétablissement de la circulation.**



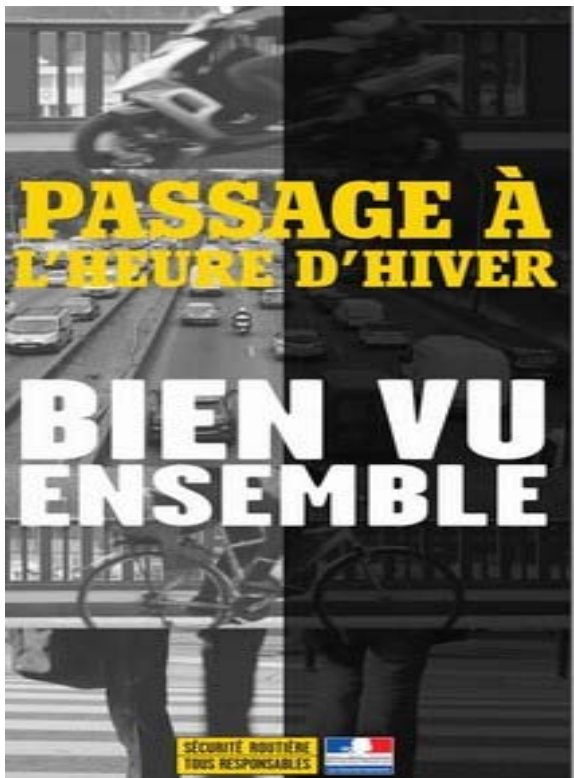
Que font les agents ?

La viabilité hivernale est synonyme de mobilisation pour l'ensemble des personnels chargés de l'entretien et de l'exploitation de la route. Au total, ce sont environ **550 agents de la Dir Est** qui interviennent sur le terrain l'hiver. En parallèle, environ 95 agents sont à pied d'œuvre en tant que « support » pour organiser et piloter le travail.

Si les services de l'État sont mobilisés, les usagers doivent être conscients que leur bonne conduite est un facteur déterminant !

Pour s'informer avant de prendre la route → <http://www.dir-est.fr>

L'OPÉRATION BIEN VU ENSEMBLE



PASSAGE À L'HEURE D'HIVER



Chaque année, les jours suivant le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de -40% pour les piétons en fin de journée.

La nuit tombe une heure plus tôt, la luminosité baisse, à l'heure de la sortie des classes et des trajets de fin de journée professionnelle, les piétons et les cyclistes sont moins visibles.

Chaque année, le passage à l'heure d'hiver provoque un **pic d'accidentalité routière de +47% pour les piétons en fin de journée.**

BIEN VU ENSEMBLE : NE PRENEZ PAS DE RISQUE, SOYEZ VISIBLE



AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

- » Adoptez toujours votre vitesse
- » Écartez-vous au moins d'un mètre des trottoirs
- » Sur les routes, gardez vos phares allumés le jour et la nuit



PIÉTONS

- » Vérifiez plusieurs fois avant de traverser
- » Respectez les règles de base :
 - marchez sur les trottoirs
 - traversez aux passages piétons



CYCLISTES

- » Vérifiez votre éclairage
- » Portez votre gilet rétro-réfléchissant en toutes circonstances
- » Portez un casque muni de systèmes rétro-réfléchissants ou éclairants
- » Ne roulez pas sur les trottoirs

**Piétons,
un seul mot
d'ordre :
ETRE VISIBLE**

PRÉFECTURES NOUVELLE GÉNÉRATION (PPNG)

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} NOVEMBRE



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic!

Carte d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passport

- Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.
- Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

- Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.
- Je peux faire une demande d'inscription ou permis ou une demande de titre en ligne.
- En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je le déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.
- Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Cession de véhicule **
 - Autre motif **
- Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.
- J'imprime le certificat provisoire et le récapitulatif de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.
- Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

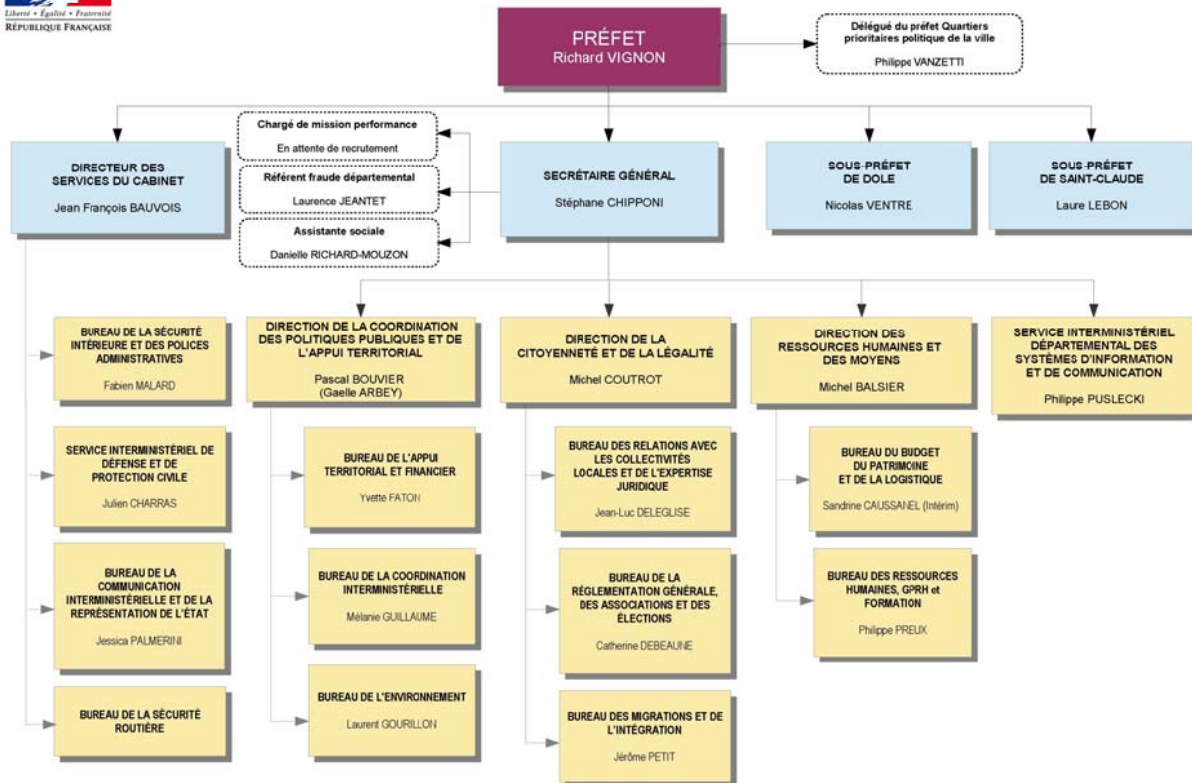
* Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux solliciter l'automobile à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés puis où solliciter mon véhicule».

** Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il ne permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect



Organigramme de la préfecture du Jura au 06 novembre 2017



LES ACTIONS DES SERVICES DE L'ÉTAT

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plusieurs contrôles de vitesse et d'alcoolémie ont été effectués ces dernières semaines. Le préfet du Jura, s'il souhaite mettre l'accent sur la prévention, déplore l'augmentation du nombre de tués sur les routes jurassiennes par rapport aux années précédentes.

Richard VIGNON insiste sur le fait que le volet répressif n'a vocation qu'à dissuader les usagers de la route de commettre des infractions mettant en danger les autres conducteurs, piétons, deux roues. Ces derniers étant particulièrement vulnérables en cette période hivernale où la nuit tombe tôt. (cf : opération bien vu ensemble p3). En 2016, 92 % des recettes des « amendes radars » ont financé la lutte contre l'insécurité routière.



OPÉRATION DDT « CONTRÔLE DE CHASSE »



Cette opération d'envergure a eu lieu sur le secteur autour de Saint-Claude et a été organisée dans le cadre de la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN). Elle s'inscrit dans le plan de contrôle commun des polices de l'environnement. Son organisation est assurée par la DDT en collaboration avec l'ONCFS.

Aucun incident ou difficulté particulière à signaler. La présence des agents a globalement été bien perçue voire appréciée.

EXERCICE « SÉCURITÉ INTÉRIURE »



RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ INTÉRIURE

Les rencontres de la sécurité ont eu lieu du mercredi 11 au samedi 14 octobre en métropole et outre-mer ; Chaque année depuis 2013, dans toute la France, plus de 200 000 personnes participent à ces rencontres.

Samedi 14 octobre à Dole, Richard Vignon, préfet du Jura, est allé à la rencontre des acteurs de notre sécurité. Les animations suivantes ont été réalisées :

- manœuvres de sauvetage aquatique par les pompiers du SDIS Jurassien.
- démonstration du peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie
- Recherche de produits stupéfiants par l'équipe cynophile des douanes.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants à cette journée pour leur implication et à féliciter les récipiendaires des médailles de la sécurité intérieure et d'acte de courage et dévouement.



LES ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

Lancées le 19 septembre 2017, cette concertation sur les grandes orientations et les priorités d'investissement dans les transports s'adressera pendant trois mois au grand public et à tous les acteurs du territoire.

Objectifs : identifier les besoins et les attentes prioritaires de tous les citoyens dans leurs déplacements et préparer la loi d'orientation des mobilités qui sera présentée au Parlement début 2018. Une plateforme de consultation dédiée est ouverte au public.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2017

A l'occasion des journées européennes du patrimoine 2017, la préfecture du Jura a ouvert ses portes le temps d'un week-end.

Samedi 16 septembre et dimanche 17 septembre 2017, des visites guidées ont été organisées pour faire découvrir au public une autre facette de la préfecture.

C'est ainsi que 287 visiteurs ont pu parcourir les allées de l'ancien cloître bénédictin, tenter de résoudre le "mystère" de la Fontaine de Rome, admirer les salons de la résidence du préfet ou encore s'imaginer être préfet pendant quelques instants.



CONFÉRENCE NATIONALE DES TERRITOIRES

La concertation préalable à la seconde Conférence Nationale des Territoires a débuté en octobre 2017 dans le Jura, le département faisant l'objet d'un renouvellement sénatorial cet automne. La **démarche, inclusive et participative**, a associé les principaux élus, les services déconcentrés de l'État, les acteurs économiques et la société civile par le truchement des représentants associatifs.

BILAN : Les échanges ont convergé sur :

- * **Réduire les fractures territoriales** (en matière de santé, d'éducation, d'activité économique, de numérique, etc.),
- * **Alléger les normes qui pèsent sur les collectivités** et qui sont de nature à ralentir l'action publique voire la décourager
- * **Reconstruire un modèle d'ingénierie territoriale** de manière à coordonner les différentes offres des EPCI, du Conseil départemental et celle de l'État



CÉRÉMONIE DE REMISE DES DÉCRETS DE NATURALISATION

Le 3 octobre 2017, la sous-préfète de Saint-Claude, Laure LEBON, a remis les décrets de naturalisation en Sous-préfecture.

Sur les 17 personnes naturalisées, 13 se sont présentées à la cérémonie. Étaient également invités pour l'occasion : les Maires des communes où résident les personnes naturalisées mises à l'honneur, la députée Marie-Christine Dalloz, les conseillers départementaux, la gendarmerie, le SDRT, la police municipale de Saint-Claude, et la presse.





Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (Voir le Bulletin de surveillance des intoxications par le monoxyde de carbone).

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, **faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié** ;
- **tous les jours, aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et **ne jamais boucher les entrées et sorties d'air** ;
- **respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion** : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Cérémonies des vœux



Le préfet adresse ses vœux aux forces vives du département et aux agents des services de l'État.

« La sécurité étant la première des libertés, notre défi sera de continuer à protéger efficacement nos concitoyens. »



« Une cohésion sociale renforcée. »

« Poursuivre le développement économique et l'attractivité du territoire. »



« Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour que collectivement, dans la cohérence et la cohésion, nous puissions assurer la noblesse des missions qui incombent à l'État. »



Cérémonie de vœux de Laure LEBON, sous-préfète de Saint-Claude

LA LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE JURA

8 rue de la Préfecture 39030 LONS-LE-SAUNIER

Téléphone : 03 84 86 84 00

Directeur de publication : Le Préfet du Jura

Crédits photos : Services de l'État du Jura